



CÉRÉMONIES  
DU 11 NOVEMBRE

EXPOSITION DE PEINTURE

DÉCORATIONS  
DE NOËL

## Sommaire

P. 1 : Dates à retenir. P. 2 : Conseil Municipal. P. 3 : Souvenirs de l'Exposition de Peinture.



P. 4 : Souvenirs du 11 novembre. Infos Mairie. P. 5, 6 : Pages Spéciales du Foyer Rural. P. 7, 8 : Pages Spéciales d'Isabelle Rouquier. P. 9, 10 : Pages Spéciales du Père Noël.

## DU MAIRE



**LE MOT**  
Avec le mois de décembre nous entrons dans une nouvelle période de fêtes. Qui dit «Fêtes», plus particulièrement fêtes de fin d'année avec NOËL, traditionnellement fêté en famille, et le JOUR DE L'AN, fêté en général entre amis, pense joie, plaisir, sourire, amour et bonheur. C'est tout cela qui devrait nous animer tout au long de l'année en y ajoutant toutefois «écoute, respect et reconnaissance» avec un petit plus qui peut être «confiance et partage de l'intérêt général»...

C'est bien agréable de rentrer dans ces périodes festives où dépenser pour sa famille et ses amis est un plaisir contrairement à cette période automnale encore plus assombrie cette année par des dépenses imposées et obligatoires qui, en 2007 sous prétexte d'Élections Nationales, nous espérons ne seront pas une fois de plus majorées de 20 % et plus, par les Collectivités Régionales et Départementales pour des financements pas toujours en relation directe avec les besoins de leurs territoires ou compétences respectives. Alors qu'au niveau communal nous gérons au plus près les augmentations du coût de la vie par un juste équilibre entre recettes et dépenses.

Déjà, des maisons sont décorées dans notre Village, tant mieux et bravo pour les premiers. Que cela serve d'exemple, tout comme l'entretien des parties privatives dont il ne reste qu'une infime minorité à finaliser en entretien. Dans quelques semaines, je suis sûr que notre Village aura, de part l'engagement de chacun, revêtu ses «habits de lumière» confirmant ainsi, ce qui a été écrit dans un Rapport sur l'Habitat au sein de la Communauté de Marne et Gondoire, comme quoi GUERMANTES était la Commune ou plus modestement une des 2 ou 3 communes les plus recherchées.

Ainsi, Guermantes habillée de ses lumières et décorations est bientôt prête à fêter cette fin d'année 2006 avec tout ce que l'on peut souhaiter de bon et de bien à Toutes et à Tous.

M. le Maire, Guy Jelensperger.

## Concours Communal des Maisons Décorées

FÊTES

Vous n'avez pas à vous inscrire ! Le Jury composé des gagnants de l'année dernière qui, de ce fait, ne concourent pas cette année, passera durant les 2 semaines des vacances scolaires. De nombreux Prix (Menus dans des Restaurants, livres d'Art...) sont à gagner, remis lors des Vœux du Maire en février. Alors n'hésitez pas à décorer votre maison pour le plus grand plaisir des (de Vos) enfants et d'embellissement de Votre Commune.

## Concours Départemental des Villages et Maisons Illuminés

Pour la sixième année consécutive, le Conseil Général organise son Concours Villes, Villages et Maisons Illuminés. Il s'agit de créer à travers le Département une ambiance festive pour les Fêtes de fin d'année. L'an dernier cet événement a rassemblé 280 communes, plus de 1 200 maisons et 260 commerces.

Vous avez jusqu'au samedi 9 décembre pour vous inscrire en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture. Inscription obligatoire. Le Conseil Général ne retient que 5 maisons par commune, les premiers inscrits. Le Jury Départemental passera admirer vos décorations entre le 11 et le 21 décembre à partir de 18h.

## Messes de Noël

**Samedi 24 décembre :**  
à 18 h, en l'Eglise Notre Dame du Val de Bussy-St-Georges, messe pour les familles.

**Messe pour les enfants et leur famille :**  
20h30, à Ferrières, Eglise St-Rémi, Veillée suivie de la Messe de Noël.

23 h 30, Veillée de Noël, suivie de la Messe de Minuit en l'Eglise Notre Dame du Val de Bussy-St-Georges.

**Lundi 25 décembre :**  
10 h 30, à Bussy-St-Martin, Eglise St-Martin.  
11 h, Eglise Notre Dame du Val de Bussy-St-Georges.

## Inscriptions sur les listes électorales JEUNES

N'oubliez pas de venir vous inscrire sur les listes électorales de Guermantes avant le 30 décembre 2006. La démarche est simple, il suffit de vous présenter à l'accueil de la Mairie, muni de votre carte d'identité même périmée, passeport, permis de conduire, et d'un justificatif de domicile.

## Des nouvelles du Site www.guermantes.info

Suite au départ de M.-H. Lucas, il n'était plus mis à jour depuis début Juillet. Avec M. Poyac, grâce à l'aide bénévole de M. Boué, c'est chose faite. Vous pouvez retrou-

ver les journaux en couleurs, le Loto CCAS d'octobre, le 11 novembre et l'Exposition de Peinture... (Rubrique Manifestations). Alors, bon surf...



**Collecte des extra ménagers**  
**Lundi 25 décembre**  
(jour férié) à partir de 6h du matin.  
Vous pouvez déposer les encombrants la veille au soir, en respectant la marche des piétons sur les trottoirs.



## Extraits du compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 23 novembre 2006

Sous la Présidence de M. Guy JELENSPERGER, Maire. Le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance est de 14.

**PRESENTS :** Jean-Jacques ESSAYAN, Denis MARCHAND, Véronique FONTAINE, Michel POYAC, Maryse BEAUCHAMP, Nathalie BILLY, Anne-Marie PRIE, Claude ROLLAND, Claire ROULLAND, Simone TRIMAILLE, Franck VAN DEN DRIESSCHE.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Claudine PERRIN, Philippe RANCE.

### 1.) Election d'un secrétaire de séance et approbation du dernier compte rendu.

Jean-Jacques ESSAYAN est élu secrétaire de séance. Approbation du dernier compte rendu, à l'unanimité.

### 2.) Décision modificative n°3.

I. Le Maire explique au Conseil que des dépenses et des recettes non prévues au Budget Primitif doivent être intégrées dans les prévisions budgétaires communales.

Le Maire propose au Conseil les modifications budgétaires nécessaires au sein de la section de fonctionnement.

II. Virements de crédits :

Le Maire expose au Conseil qu'afin d'ajuster la Trésorerie de la Commune, il est nécessaire de procéder à des virements de crédits entre différents chapitres budgétaires à l'intérieur de la section de fonctionnement (dépenses).

Le Maire propose les virements aux imputations en concordance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE la décision modificative n° 3.

### 3.) Approbation du Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Le Maire présente le rapport transmis par la CLETC, laquelle s'est réunie le 26/

09/2006. Pour la Commune de Guermentes, le transfert des charges concerne l'entretien des deux bassins de rétention, lequel s'élève à 3 032,40 €. Les communes membres de la Communauté d'Agglomération sont appelées à délibérer sur ce rapport avant le 31 décembre 2006. VU le rapport de la CLETC du 26 septembre 2006, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le rapport de la CLETC du 26 septembre 2006.

### 4.5.) Adhésion au SIRSEF de la Commune de Bailly-Romainvilliers et Pomponne.

Les Conseils Municipaux de Bailly-Romainvilliers et Pomponne ont demandé leur adhésion au SIRSEF. Le Conseil Syndical du SIRSEF en date du 17 octobre 2006 a approuvé ces adhésions en application du Code Général des Collectivités Territoriales. Conformément aux statuts du SIRSEF, il appartient à chaque commune membre de délibérer dans un délai de trois mois, sur l'admission d'une nouvelle commune. Le Maire propose au Conseil de délibérer sur cette demande d'adhésion. Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil approuve l'adhésion de la Commune de Bailly-Romainvilliers et de Pomponne.

### 6.) Création d'un emploi pour besoin occasionnel.

Le Maire explique au Conseil que vu la loi relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics, et celle portant statut de la Fonction Publique Territoriale, vu l'article de loi en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s), il habilite l'autorité à recruter, considérant qu'en raison du surcroît de travail lié aux périodes automnales et hivernales (bêchage et entretien des massifs, déneigement et sa-

lage...) ou d'un surcroît de travail en toute saison lié à l'entretien des bâtiments communaux (travaux occasionnels de rénovation, peinture...), il y aurait lieu, de créer un emploi occasionnel, d'agent des services techniques à temps complet. Après en avoir délibéré, le Conseil décide de créer un emploi pour besoin occasionnel, d'agent des services techniques à compter du 01/01/2007, l'emploi sera de 35 heures, et habilite le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

### QUESTIONS DIVERSES.

■ M. le Maire annonce au Conseil que Mme Jeannie FAGOT, agent d'accueil de la Mairie, est en congé maladie depuis le 15 novembre 2006 jusqu'au 7 janvier 2007 et qu'il a recruté une personne, à titre contractuel, pour la remplacer pendant cette période, Mme Sandrine BARRE.

■ M. le Maire évoque les pannes du réseau électrique qui se sont produites récemment sur la Commune de Guermentes, notamment dans la ZAC des Lilandry. Il explique que le nécessaire a été fait auprès de la Société CICO. Monsieur le Maire rencontrera prochainement l'interlocuteur pour la commune de la Société CICO et fera alors le point.

M. MARCHAND précise que le contrat liant le SIERSEL à l'entreprise CICO arrive à échéance le 31 décembre 2006, qu'une procédure de Marché Public pour mise en concurrence est en cours et que des réunions trimestrielles entre le Syndicat, les représentants des communes et la société retenue seront ensuite organisées.

■ M. le Maire rappelle au Conseil les dates des élections prévues en 2007 : élections Présidentielles : 22 avril et 6 mai 2007, Législatives : 10 et 17 juin 2007.

■ M. le Maire informe le Conseil que le Lions Club de Lagny a adressé ses remerciements à

la Municipalité pour la subvention exceptionnelle qui lui a été allouée.

■ Mme BEAUCHAMP estime que beaucoup de riverains s'inquiètent de l'état des rues du Val Guermentes à la suite des travaux de Gaz de France. Le Maire répond qu'en effet la Commune a constaté l'état détérioré des rues et qu'il va contacter Gaz de France pour une remise en état des lieux.

■ Mme BEAUCHAMP déplore que le chemin faisant le tour de la ZAC des Deux Châteaux (derrière les rues Pies Vagabondes et Charles Péguy) ne soit pas respecté par les riverains dont plusieurs ne taillent pas leurs haies, gênant ainsi le passage sur le chemin, et même y entrent des branchages, obstruant ainsi complètement le passage. Le Maire répond qu'il va adresser un courrier aux riverains dudit chemin.

■ M. MARCHAND rappelle qu'un nouveau revêtement a été fait sur la RD217bis, depuis le giratoire jusqu'à l'entrée d'agglomération. Le revêtement est de type urbain et non plus rural (plus silencieux).

■ M. MARCHAND informe qu'une campagne d'élagage est prévue d'ici la fin 2006 pour les rues André Thierry et Villa Raphaël.

■ M. MARCHAND informe le Conseil que les gouttières de l'église seront nettoyées en décembre 2006.

■ M. POYAC annonce que le Marathon de Marne et Gondoire est reconduit en 2007. En raison des élections, la date est fixée au dimanche 3 juin 2007.

■ M. POYAC annonce que le site devrait être bientôt remis à jour avec la publication notamment des événements de la Commune du deuxième semestre 2006.

■ M. le Maire remercie Véronique Fontaine et l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la réussite de l'Exposition de Peinture des 18 et 19 novembre 2006.

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 NOVEMBRE



## 11ème Exposition de Peinture, Sculpture et Photos

Pour cette 11ème édition, les Sculptures ont été mises à l'honneur par rapport aux années précédentes, ce qui fait que cette année 2 Prix ont été attribués (un pour la Peinture et un pour la Sculpture). Près de 300 visiteurs (10) ont complimenté la qualité des œuvres ainsi que sa diversité. En effet les sculptures étaient toutes magnifiques sans pour autant avoir un quelconque rapport entres elles. La créativité et l'inventivité des artistes étaient des plus hétéroclites. Les vitraux de M. Thoraval ont également apporté une note de magie à cette exposition. La Remise des Prix a été faite conjointement par M. le Maire GuyJelensperger, Véronique Fontaine et Michel Poyac en présence de plusieurs élus de proximité et notamment Mireille Munch, Maire de Fer-

rières (8), et M. Balcou, Maire de Magny le Hongre (9).

L'Invitée d'Honneur Pascale Coffinet, Maire de Maincy (1), a reçu un Bouquet de fleurs offert par une nouvelle Boutique de Lagny, «La Fontaine de Pétales».

Le Prix du Public Peinture a été décerné à Mme Chantal DROMER pour son œuvre intitulée « Jeune fille au bandeau » (3), qui a reçu également un bouquet, un diplôme, et un Bon d'encadrement gracieusement offert par la boutique Néo Galerie de Lagny. Le Prix du Public Sculpture a été décerné à Coline pour son œuvre « Plénitude » (2) à qui il a été remis un Bon pour 2 repas offert par la Pizzeria Cesena de Guermentes ainsi qu'une bouteille de champagne. Toutefois, un 2ème Prix Sculpture a été offert à M.

Laszlo TIBAY arrivé à quelques voix du vainqueur pour son splendide Dragon en inox.

Michel Poyac a quant à lui honoré l'Exposition Photos en remettant aux vainqueurs des livres de Photos d'Art, offerts par la Municipalité.

M. René Lanneau (4) remporta le Prix du Public, Thème Guermentes avec sa photo « Château de Guermentes », M. Eric Boquet (5), le Prix Thème Libre avec sa photo « Etang de La Loy ». Mme Anne-Marie Prié (6) reçut le Prix Spécial du Jury pour sa Série sur les Chats. Etait exposé également un surprenant panoramique, constitué de 12 vues allant de Bussy-St-Martin à Bussy-St-Georges de M. Lanneau, une expo sur Barcelone de M. Poyac, un calendrier original (11) des vues des Mairies de

notre Communauté, réalisé par M. Charpenel et enfin la photo-poster de Yann Arthus Bertrand gagnée par Guermentes lors du Congrès des Maires (voir encadré ci-dessous). Pour clore cette superbe exposition et pour changer du traditionnel cocktail, les convives se sont retrouvés autour d'un buffet campagnard accompagné de Beaujolais nouveau qui a été consommé bien évidemment avec modération.

Journées parfaitement réussies grâce à l'organisation de Mme Fontaine (7) qui n'a pas manqué de remercier les conseillers et le personnel communal pour leur aide, les partenaires et la Commune de Bussy-Saint-Martin pour le prêt de leurs panneaux.



### Guermentes à l'honneur lors du Congrès des Maires de Seine-et-Marne



Une Vue dramatique du Tsunami de 2004, par Yann Arthus Bertrand.

M. le Maire recevant des mains de Miss France, une Photo-Poster de Yann Arthus Bertrand, suite au tirage au sort de Guermentes, parmi 16 communes sur les 514 de Seine-et-Marne.







M. le Maire félicitant le Président, le Vice-Président et les membres de l'Association pour leur dynamisme. Lors du "Verre du Souvenir", le Président avec deux "illustres" Guermantais.



## Cérémonies du 11 novembre

SAMEDI 11 NOVEMBRE

Cette année, où le destin fit disparaître le doyen (111 ans) la veille, il ne demeure plus en France que 4 Combattants de ce qui fut la Grande Guerre. Les Maires, MM. Vincent Toni, René Crestey, Guy Jelensperger et de nombreux élus suivirent les Cérémonies, suite à l'invitation de M. Le Troquer, Président, et de M. Blandin, Vice-Président de l'Association des Anciens Combattants de Gouvernes, Conches-

sur-Gondoire et Guermantes. Les Cérémonies commencèrent, par les déposes de gerbes devant le Monument aux Morts du cimetière de Gouvernes, où M. Tassin, Adjoint, lu le texte d'Homage du Ministre des Anciens Combattants. Les nombreux élus et habitants présents se rendirent ensuite au cimetière de Guermantes, où M. Jelensperger, Maire, remercia officiellement l'Associa-

tion pour son travail, à travers son Président et le dynamisme de ses membres. Tous se rendirent ensuite, à Conches, où après les déposes de gerbes, les présents, accompagnés de M. Crestey, se retrouvèrent pour le « Verre du Souvenir » en Mairie, permettant des échanges conviviaux et de voir de nombreuses photos souvenirs, présent les années précédentes. (Sur le Site, Rubrique Manifestations).

## STATISTIQUES

### Enquêtes INSEE

#### 1°) Sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) en association avec l'Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la Santé (IRDES) réalise jusqu'au 23 décembre 2006, une enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe.

Cette enquête fait partie d'une opération unique en Europe à cette échelle, elle est menée en parallèle dans douze autres pays. L'objectif est de recueillir des informations sur la santé, la vie familiale et sociale, les ressources et les activités des personnes de 50 ans et plus.

Cette enquête fait suite à celles déjà menées en 2004 et 2005. Elle consiste à réinterroger les personnes ayant répondu en 2004 et 2005. Mais certains nou-

veaux Guermantais seront sollicités afin de rafraîchir l'échantillon.

Cette enquête est reconvenue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil National de l'Information Statistique. Elle a reçu le label n°2006X723AU. Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et seront exploitées seulement dans un but statistique conformément à la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, sur l'obligation et le secret en matière de statistiques et d'informatique.

#### 2°) Sur la santé et les itinéraires professionnels.

L'INSEE réalisera jusqu'au 15 janvier 2007 une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle en France auprès de personnes de 20 à 74 ans résidant en France.

Cette étude s'intéresse aux relations entre l'itinéraire professionnel - c'est-à-dire la succession d'emplois, de périodes de chômage, ou d'inactivité ainsi que

l'évolution des conditions de travail - et l'évolution de la santé et l'apparition éventuelle de handicaps au cours du temps.

#### 3°) Sur les conditions de logement en France.

L'INSEE réalisera jusqu'au 23 décembre 2006 une enquête sur les conditions de logements en France.

Elle permet de décrire les caractéristiques du logement comme leur taille ou leur confort et de mesurer les dépenses que ces derniers entraînent sous forme de loyers, de charges ou de remboursements d'emprunts.

Pour ces 3 enquêtes, dans notre Commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Syndicat des Transports

En septembre 2006, le Syndicat des Transports a modifié ses lignes et en a créé de nouvelles pour développer la desserte interne en transport en commun, et favoriser les dessertes intercommunales :

► **Création de la ligne 33** : cette ligne, exploitée avec un minibus, a vocation à desservir les équipements intercommunaux, sportifs ou culturels ; des 5 communes du secteur IV de la ville nouvelle.

► **Modification de la ligne 32** : désormais, la ligne 32, auparavant en terminus à Villeneuve-Saint-Denis, assure une liaison entre le RER A (Val d'Europe) et le RER E (Tournan) en desservant au passage le nouveau quartier de la Garonne à Serris, le Parc International d'Activités du Prieuré, les communes de Villeneuve-Saint-Denis, Villeneuve-le-Comte et Favières.

► **Développement d'offre sur les lignes 43 « Val d'Europe RER/Montévrain/Chessy/Val d'Europe RER » et 34 « Val d'Europe RER/Serris/Bailly/Magny/Chessy RER »** : Sur la ligne 43, l'offre est développée de 20 % en heure de pointe et l'offre de la ligne 34 est développée le week-end.

► **Fusion des lignes 36 et 44** en une ligne 44 « Bussy-Saint-Georges RER/ZA Eiffel/Jossigny/Val d'Europe RER » : mutualisation des moyens de ces deux lignes pour une meilleure offre, la création de nouvelles origines/destinations,...

► **Fusion des lignes 22 et 26 F** en une ligne 22 « Ferrières/Bussy Saint Georges RER/Chanteloup » : mutualisation des moyens de ces deux lignes pour une meilleure offre, la création de nouvelles origines/destinations,...

## Université de Marne-la-Vallée

### ÉTUDES

PROGRAMME 2006-2007 : Une sixième saison de conférences et de cours d'informatique est proposée par l'Université « Marne-la-Vallée à tout âge », avec des tarifs à la carte et des formules forfaitaires.

Les programmes complets ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles à l'Université (Accueil du Bâtiment Copernic - 5 bd, Descartes à Champs-sur-Marne) sur leur site ou par courrier à : « Marne-la-Vallée à tout âge » - 5 bd Descartes-Champs-sur-Marne - 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2. Vous trouverez à votre disposition en Mairie, les programmes détaillés, ainsi que dans notre prochain Journal.